

Communiqué de Presse Initiation d'un Dividende Ordinaire de 7 DH

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de RISMA s'est réunie en date du 30 juin 2025 à 14H00, sur convocation du Directoire et a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées.

Conformément à la réglementation en vigueur, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2024 et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale ont été approuvés à l'unanimité et n'ont subi aucun changement.

RISMA a ainsi initié un dividende ordinaire de 7 dh par action au titre de l'exercice 2024:

- Date de détachement à la bourse: 23 juillet 2025
- Date de crédit en compte: 04 août 2025

Ainsi, à partir de la séance du 23 juillet 2025, l'achat d'actions RISMA ne donnera plus droit au dividende 2025.

Communication financière:

Mme Houda SKALI
Houda.skali@risma.com